

 Constellium	FICHE DE DONNEES SECURITE Al Li	13/01/2020
Alliages d'Aluminium avec Plomb > 0,1%		Edition révisée n° 2 Précédente version : 12/07/2018

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identification du produit

Alliage d'aluminium

Identification du produit

Code du produit

Solide.

Code article : selon standards (alliages à base d'aluminium contenant > 0,1% Pb)

Nom commercial

Lingots d'aluminium, billettes, plaques, bobines, produits filés...

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation industrielle : Utilisation de substances comme telles ou dans des préparations dans des sites industriels
Transformation et fabrication des métaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

Constellium International
Washington Plaza,
40-44 rue Washington,
75008 Paris
<https://www.constellium.com/contact>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence
pour l'Amérique du Nord

Appeler le numéro national d'urgence ou le 112 pour l'Europe ou le 911

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Avec plus de 0,3% de plomb (forme massive avec particules > 1mm de diamètre)

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

EFFETS SUR LA SANTE

STOT rep. exp. Cat 1 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Reproductive toxicity: Cat. 1A : Susceptible de nuire à la fertilité, Susceptible de nuire au fœtus

Lact. :Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucun

2.2. Eléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Code de pictogramme(s) de danger
• Mention d'avertissement

GHS08
Attention

- **Mention de danger** H360 FD Susceptible de nuire à la fertilité, Susceptible de nuire au fœtus
Lact.: H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Conseils de prudence**
- *Généraux* *N.B.: Dans le Règlement CLP,*
1.3.4.1. *Il n'est pas nécessaire d'étiqueter conformément aux dispositions de la présente annexe (voir CLP) les métaux sous forme massive, les alliages, les mélanges contenant des polymères et les mélanges contenant des élastomères, qui, bien que classés comme dangereux conformément à la présente annexe (voir CLP), ne présentent pas de danger pour la santé humaine en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau, ni de danger pour le milieu aquatique dans la forme sous laquelle ils sont mis sur le marché.*

1.3.4.2. *Le fournisseur communique cependant les informations aux utilisateurs en aval ou aux distributeurs, au moyen de la FDS.*
- **Prévention**
P261 Éviter de respirer les poussières ou fumées
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
P264 Se laver soigneusement après manipulation
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux
P284 Porter un équipement de protection respiratoire en cas de gêne
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- **Intervention** Voir sections 4 et 5.

2.3. Autres dangers

La substance ne remplit pas les critères pour un classement PBT ou vPvB.

Ne pose aucun danger pour la santé dans des conditions normales d'utilisation et à la livraison.

Les particules fines émises par les procédés (broyage, découpe, polissage et soudage) peuvent être facilement inflammables ou créer une atmosphère explosive et doivent être maîtrisées.

Les particules fines en contact avec l'eau ou l'humidité dans l'air peuvent dégager des gaz inflammables en quantité dangereuse et peuvent dans certains cas déclencher des réactions thermiques au contact de l'oxyde de fer et de certains autres oxydes métalliques.

L'aluminium liquide présente un risque d'explosion en cas de contact avec l'eau. Il réagit violemment avec la rouille, les oxydes d'autres métaux ou le nitrate.

La fusion ou les opérations générant des fumées ou des vapeurs peuvent entraîner une quantité suffisante de plomb à entrer dans le corps et être dangereux pour la santé

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation Préparation.
Composition Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

Alliages d'aluminium avec aluminium contenu > 85%

Nom de la substance	Contenu	No CAS	No CE	Nr Annexe	Classification
Aluminium	>= 85 %	7429-90-5	231-072-3	----	Non classé
<i>Reach Numéro d'enregistrement:</i>					
<i>Constellium Issoire (Représentant Unique Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC): 01-2119529243-45-xxxx</i>					
<i>Constellium Neuf Brisach: 01-2119529243-45-xxxx</i>					
<i>Constellium Singen: 01-2119529243-45-xxxx</i>					
Cuivre	<= 10 %	7440-50-8	231-159-6	----	Non classé
<i>Reach Numéro d'enregistrement:</i>					
<i>Constellium Issoire (Représentant Unique Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC): 01-2119480154-42-xxxx</i>					
Zinc	<= 10 %	7440-66-6	231-175-3	----	Non classé
<i>Reach Numéro d'enregistrement:</i>					
<i>Constellium Issoire (Représentant Unique Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC): 01-2119467174-37-xxxx</i>					
<i>Constellium Neuf Brisach: 01-2119467174-37-xxxx</i>					

SDS Constellium – Alliages d'Aluminium avec Plomb > 0,1%

Magnésium	:	<= 5 %	7439-95-4	231-104-6	----	----	Non classé
<i>Reach Numéro d'enregistrement:</i>							
<i>Constellium Isoire (Représentant Unique Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC): 01-2119537203-49-xxxx</i>							
<i>Constellium Neuf Brisach: 01-2119537203-49-xxxx</i>							
<i>Constellium Singen: 01-2119537203-49-xxxx</i>							
Lithium	:	< 1 %	7439-93-2	231-102-5	003-001-00-4	----	H260, H314
Manganèse	:	<= 2 %	7439-96-5	231-105-1	----	----	Non classé
<i>Reach Numéro d'enregistrement:</i>							
<i>Constellium Isoire (Représentant Unique Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC): 01-2119449803-34-xxxx</i>							
Silicium	:	<= 1 %	7440-21-3	231-130-8	----	----	Non classé
Fer	:	<= 1 %	7439-89-6	231-096-4	----	----	Non classé
Chrome	:	<= 1 %	7440-47-3	231-157-5	----	----	Non classé
Argent	:	<= 1 %	7440-22-4	231-131-3	----	----	Non classé
Nickel	:	< 1 %	7440-02-0	231-111-4	028-002-00-7	----	H351, H317, H372
Plomb	:	< 2 %	7439-92-1	231-100-4	----	----	H360, H362, H372

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Secouristes : attention à votre propre protection!

- **Inhalation** En cas de génération de poussières lors de certaines opérations de travail et d'inhalation, se retirer dans un endroit ventilé et garder son calme. En cas de malaise consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** En cas de brûlures de métal chaud ou liquide, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. En cas d'éclaboussures par du métal liquide, enlever les vêtements touchés. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux** Si des particules entrent en contact avec les yeux rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Un traitement peut être nécessaire.
- **Ingestion** Rincer la bouche, consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les manifestations cliniques d'empoisonnement au plomb comprennent état de faiblesse, irritabilité, asthénie, nausée, douleurs abdominales avec constipation et anémie

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes d'empoisonnement peuvent être ressentis après plusieurs heures

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Ce produit ne présente aucun danger de feu ou d'explosion tel que fourni. Des copeaux fins ou des poussières peuvent être inflammables.

Eviter les étincelles et les accumulations de charges électrostatiques.

Une inflammation des poussières peut survenir à des températures > 250°C

- **Agents d'extinction appropriés** Utiliser des agents d'extinction de classe D pour les poussières, particules fines ou le métal liquide
- **Agents d'extinction non appropriés** Eau, mousse, agents contenant des substances halogénées. Ne pas utiliser d'eau sur le métal liquide

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques Aucun(e) connu.

Réaction avec l'eau Les fines particules en contact avec l'eau peuvent générer des gaz inflammables. Une explosion des poussières peut aussi se produire.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection spéciaux pour pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements à pression positive approuvés, un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection thermique le cas échéant

Méthodes spécifiques Le produit en tant que tel n'est pas inflammable. Utiliser des méthodes d'extinction incendie adaptés à l'environnement.
L'aluminium finement dispersé (poussière, poudre) peut former des mélanges explosifs avec l'air. Dans le cas de particules fines en contact avec de l'eau, des gaz inflammables en quantités dangereuses peuvent se dégager.

L'aluminium en fusion peut exploser au contact de l'eau ou l'humidité, et peut réagir violemment avec la rouille, certains oxydes métalliques et les nitrates.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Considérer les mesures listées en section 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Collecter les déchets pour recyclage

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser mécaniquement. Sous forme liquide laisser solidifier et refroidir à température ambiante.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 13

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général

Assurer une bonne ventilation / aspiration locale du poste de travail en cas d'opérations susceptibles de générer des poussières, comme la découpe, le meulage, le polissage. L'aluminium finement dispersé (poussière, poudre) peut former des mélanges explosifs avec l'air et au contact avec de l'eau, des gaz inflammables en quantités dangereuses peuvent se dégager.

Les lingots et autres matériaux à refondre doivent être secs et préchauffés avant chargement dans le métal liquide

Porter des gants et vêtements appropriés pour éviter le contact avec la peau

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Les produits doivent stockés au sec. Attention à la stabilité des piles

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle

CAS#	EC#	Composant	Part totale mg/m3	Part respirable mg/m3	Commentaires
7429-90-5	231-072-3	Aluminium	10	4	Nuisance dust
7439-92-1	231-100-4	Plomb	0,15 0,1		EU Austria, Finland, France, Germany, Sweden, Switzerland Denmark, Poland, Norway
			0,05		
7440-21-3	231-130-8	Silicium	10	3	Nuisance dust
7439-89-6	213-096-4	Fer	10	4	Nuisance dust
7439-95-4	231-104-6	Magnésium	10	4	Nuisance dust
7440-50-8	231-159-6	Cuivre	1.0	0.1	Several EU MS
7440-66-6	231-158-0	Zinc	5		Zinc oxide fume
7439-96-5	231-105-1	Manganèse	0.2	0,02	Inhalable Germany
7440-47-3	231-157-5	Chrome	2		EU
7439-93-2	231-102-5	Lithium			Aucun
7440-22-4	231-131-3	Argent	0.1		EU
7440-02-0	231-111-4	Nickel	0.05 0,5 1		Norway, Denmark Austria, UK Finland, France, Belgium, Italy

Niveau d'action biologique pour le plomb organique

EU	70 µg/dl (valeur limite contraignante)
Italie, Pologne, UK	60 µg/dl
Allemagne, France	40 µg/dl
Italie, Pologne – capacité de reproduction des femmes	40 µg/dl
France, UK – capacité de reproduction des femmes	30 µg/dl

Plomb DN(M)ELs pour les travailleurs

Modèle d'exposition	Voie	Descripteurs	DNEL/DMEL	Effet les plus sensibles
Aigüe – effets systémiques	Cutané/Inhalation	NA	NA	NA
Aigüe – effets locaux	Cutané/Inhalation	NA	NA	NA
Long terme – effets systémiques	Systémique (µg plomb/dl sang)	NOAEL	40 µg/dl	Fonctions neurologiques chez les adultes Développement du fœtus chez les femmes enceintes
		NOAEL	10 µg/dl	
Long terme – effets locaux	Cutané/Inhalation	NA	NA	NA

8.1.2 Valeurs de toxicité écologique.

Valeurs PNEC pour le plomb.

Domaines	Valeurs PNEC
Eau douce	3,1 µg Pb/l (dissous)
Eau de mer	3,5 µg Pb/l (dissous)
Sédiments d'eau douce (avec et sans correction de bio disponibilité)	41,0/174 mg Pb/kg dw
Sédiment d'eau de mer	164,2 mg Pb/kg dw
Terrestre	212,0 mg Pb/kg dw
STP micro-organismes	0,1 mg Pb/l

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Hygiène personnelle pour l'exposition au plomb. S'assurer que les travailleurs suivent des règles d'hygiène simples (par exemple ne pas se rogner les ongles et les garder coupés court, éviter de se toucher le visage ou se gratter avec les mains sales ou des gants). S'assurer que les travailleurs ne s'essuient pas la sueur avec les mains ou les bras. S'assurer que les travailleurs utilisent des mouchoirs jetables. Interdire de boire, de manger et de fumer dans les zones de production, ou l'accès à des aires de repas et de non-production avec les vêtements de travail. S'assurer que les travailleurs se lavent les mains, les bras, le visage et la bouche (en prenant de préférence une douche) et mettent des vêtements propres avant d'entrer dans une zone de restauration. Sur les lieux de travail avec une exposition élevée, prévoir des pièces séparées pour le nettoyage des mains, l'enlèvement des vêtements, des douches et des vêtements propres peuvent être nécessaires. S'assurer que les travailleurs manipulent les vêtements de travail sales avec soin. Ne pas autoriser les effets personnels dans les zones de production, ni d'apporter à la maison des articles qui ont été utilisés dans les zones de production. Assurer propreté générale par le lavage fréquent / aspirateur. Nettoyer chaque lieu de travail à la fin poste.

Surveillance du plomb dans le sang : Mettre en place un régime de surveillance certifié qui couvre toutes les activités du site. Définir une politique pour soumettre les travailleurs à un suivi régulier de plomb dans le sang, y compris avec une fréquence accrue de travailleurs qui entreprennent des emplois à exposition élevée et les travailleurs ayant des taux élevés de plomb dans le sang. Assurer que tous les travailleurs ont un test sanguin avant de travailler sur le site. Définir un «niveau d'action» qui est généralement de 5 µg / dL en dessous de la limite d'exposition sans risque. Si le niveau d'action est dépassé, des mesures appropriées doivent être prises, afin d'éviter de nouvelles augmentations du plomb dans le sang. Si le seuil sans risque est dépassé, poursuivre ou commencer l'interdiction des heures supplémentaires.

S'assurer que les procédures d'hygiène strictes sont suivies, procéder à des inspections détaillées pour assurer une utilisation correcte des équipements de protection individuelle, procéder à des inspections détaillées pour s'assurer du respect des procédures de travail recommandées. Déplacer l'employé au poste de travail où l'exposition est inférieure ou supprimer l'exposition au plomb. En outre augmenter la fréquence d'échantillonnage de plombémie et continuer les échantillonnages jusqu'à ce que les résultats soient en dessous du premier niveau d'action

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection individuelle	Utiliser des EPI appropriés lors de la manipulation de lingots ou de métal chaud (normes CEN) et des vêtements retardant à la flamme et résistant aux éclaboussures de métal lors de la manipulation de métal liquide
- Protection respiratoire	Appareil respiratoire : Non requis dans les conditions d'utilisation recommandées. Au cas où de la poussière ou des fumées sont libérées, des équipements de protection sont nécessaires pour prévenir une irritation ou si les limites d'exposition sont dépassées.
- Protection des mains	Porter des gants appropriés pour prévenir une irritation de la peau.
- Protection des yeux	Porter des équipements de protection appropriés pour éviter une irritation des yeux.
- Ingestion	Ingestion peu probable.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect	Etat physique : Solide à 1013 mbar / 20°C Couleur : Argent ou gris argenté
9.1.b. Odeur	Aucun(e).
9.1.d. pH	Non applicable sous forme massive.
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	Approx 640°C
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	Approx 2467°C
9.1.g. Point d'éclair	Non applicable sous forme massive.
9.1.i. Inflammabilité	Non applicable sous forme massive.
9.1.m. Densité relative	2.7 g/cm ³
9.1.n. Solubilité	Produit pratiquement insoluble dans l'eau.
9.1.s. Propriétés explosives	Non applicable sous forme massive.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Le métal sous forme massive est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
L'aluminium liquide peut réagir violemment en contact avec certains oxydes métalliques et les nitrates (rouille, etc.)

10.4. Conditions à éviter

Eviter la fusion de matériaux humides ou froids car le métal en fusion peut provoquer des explosions au contact avec l'eau ou des surfaces humides.
Dans les zones à concentrations très élevées de poussière, la poussière d'aluminium peut former une atmosphère explosive.

10.5. Matières incompatibles

Aucune.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aluminium:

Toxicité aiguë :

Admin. orale (rat) DL50 > 5000 mg/kg bwt

Admin. cutanée(lapin) DL50 Pas d'effet

Inhalation (rat) CL50 > 2.350 mg/l/4h

Irritation de la peau (lapin) Pas d'effet

Irritation des yeux (lapin) Pas d'effet. Les poussières d'aluminium peuvent provoquer des irritations par effet mécanique ou effet d'élément d'addition.

Sensibilisation Aucun(e).

Toxicité à dose répétée

Toxicité orale subaiguë: aucune. DNEL calculée 3.95 mg/kg pc/jour

Toxicité par inhalation subaiguë: aucune, voir limites d'exposition. DNEL calculée 3.7 mg/m³ respirable

Cancérogénicité Non classé.

Mutagénicité Non classé.

Toxicité pour la reproduction Non classé.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes spécifiques identifiés lors de tests sur animaux : aucuns après ingestion, contact avec la peau ou inhalation

Autres informations

Toxicocinétique, métabolisme et distribution :

Absorption orale <0,1%, presque insoluble dans les fluides pulmonaires. La plupart de l'aluminium est absorbée rapidement et excrétée par l'urine. La source principale dans le corps se trouve dans la structure osseuse

Plomb:

L'évaluation toxicocinétique : le plomb est lentement absorbé par ingestion et inhalation et mal absorbé par la peau. En cas d'absorption, il s'accumulera dans le corps avec des taux d'excrétion faible, conduisant à l'accumulation à long terme. Une partie de la gestion des risques consiste à prélever des échantillons de sang des travailleurs pour analyse afin de veiller à ce que les niveaux d'exposition sont acceptables.

(A) Toxicité aiguë : le plomb sous forme massive est pas considéré comme toxicité aiguë. Il n'est pas facilement inhalé ou ingéré, et si il est ingéré accidentellement il passe normalement à travers le système gastro-intestinal sans absorption significative dans le corps. Le plomb n'est pas facilement absorbé par la peau.

(B) Des études de corrosion / irritation de la peau ont montré que les composés inorganiques peu solubles du plomb ne sont pas corrosifs ou irritants pour la peau, et cet absence d'effet est également attendue pour le plomb métallique. Cette conclusion est étayée par l'absence de rapports sur d'effets irritants en milieux professionnels.

(C) Des études des lésions oculaires graves et irritation ont montré que les composés inorganiques peu solubles du plomb ne sont pas corrosifs ou irritants pour la peau, et cet absence d'effet est également attendue pour le plomb métallique. Cette conclusion est étayée par l'absence de rapports sur d'effets irritants en milieux professionnels.

(D) Sensibilisation respiratoire ou de la peau : il n'y a aucune preuve que le plomb provoque une sensibilisation respiratoire ou cutanée.

(E) Effet mutagène : les preuves des effets génotoxiques des composés de plomb inorganique très solubles est contradictoire, avec de nombreuses études faisant état d'effets à la fois positifs et négatifs. Les réponses semblent être induites par des mécanismes indirects, la plupart du temps à des concentrations très élevées qui manquent de pertinence physiologique.

(F) Effet cancérigène : il existe certaines preuves que les composés inorganiques du plomb peuvent avoir un effet cancérigène, et ils ont été classés par le CIRC comme étant probablement cancérigène pour l'homme (groupe 2A). Cependant, on considère que cette classification ne concerne pas le plomb sous forme massive, compte tenu de la très faible biodisponibilité du plomb métallique. Les études de cancérogénicité de poudre de plomb métallique ont été négatives. Les études épidémiologiques sur des travailleurs exposés à des composés inorganiques de plomb ont trouvé une association limitée avec le cancer de l'estomac. Le CIRC a conclu que le plomb métallique est peut-être cancérigène pour les humains (Groupe 2B).

(G) Toxicité pour la reproduction : l'exposition à des niveaux élevés de plomb et des composés inorganiques du plomb peut entraîner des effets néfastes sur la fertilité mâle et femelle, y compris des effets néfastes sur la qualité du sperme. L'exposition prénatale aux composés inorganiques du plomb est également associée à des effets négatifs sur le développement de l'enfant à naître.

(H) STOT exposition unique : les composés inorganiques du plomb ont généralement été évalués comme ayant une relativement faible toxicité aiguë par ingestion, par contact avec la peau et par inhalation, sans aucune preuve de toxicité locale ou systémique lors de ces expositions. La biodisponibilité du plomb métallique est faible et l'exposition aiguë au plomb ne devrait pas entraîner des effets de toxicité aiguë.

(I) STOT-exposition répétée : le plomb est un poison cumulatif et peut être absorbé par l'organisme par ingestion ou par inhalation. Sa toxicité est généralement considérée comme étant apportée par le cation de plomb. Bien que l'inhalation et l'ingestion de plomb sous forme massive soient peu probables, des mauvaises pratiques d'hygiène peuvent résulter dans un transfert la main à de la bouche qui peut être significatif sur une période de temps prolongée. Le plomb métallique peut également être utilisé d'une manière telle que des particules inhalables se forment, entraînant une absorption systémique. Des composés inorganiques de plomb ont été documentés dans les études humaines d'observation pour produire une toxicité dans les systèmes d'organes multiples et la fonction du corps, y compris le système hématopoïétique (sang), la fonction rénale, la fonction de reproduction et le système nerveux central. Il est prouvé que l'exposition postnatale au plomb est associée à des effets sur le développement neurocomportemental chez les enfants.

(J) Danger d'aspiration : le plomb métal est un solide et des dangers d'aspiration ne devraient pas se produire

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toutes les données sont celles de l'aluminium en tant que constituant principal

Produit/ingrédient	Test	Résultat	Espèces	Exposition
Al metal shavings	Fish OECD TG 203	> 100mg/l	Salmo trutta	pH 8
Al metal shavings	Daphnia OECD TG 202	> 100 mg/l	Daphnia Magna	pH 8
Al metal shavings	Algae OECD TG 201	> 100 mg/l	Selenastrum Capricor	pH 8
Non classé écotoxique				

12.2. Persistance et dégradabilité

Non pertinent pour les métaux

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non bio-accumulatif

12.4. Mobilité dans le sol

Non mobile dans des conditions d'environnement normales. Peut-être lixivié dans le sol à un pH faible (< 5.5) ou élevé (> 8.5)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent pour les métaux

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e).

12.7. Evaluation finale

Aucune classification aiguë ou chronique n'est appropriée pour les alliages d'aluminium plomb sous forme massive basée sur les résultats de non-toxicité situés en dessous de la valeur de référence d'écotoxicité (ERV). Les propriétés dans ce domaine sont similaires à l'aluminium non allié.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités	Les résidus métalliques sont des matières premières secondaires et susceptibles d'être recyclées
Précautions spéciales	Les emballages d'alliages d'aluminium sont recyclables et selon les lois nationales ne peuvent être mis en décharge

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale Non réglementé.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Restrictions on use: This substance is subject to
REACH Annex XVII, Entry No. 30 (substances and mixtures for supply to the general public)
REACH Annex XVII, Entry No. 63 (Lead in consumer articles)
Chemical Safety Assessment carried out
Evaluation de la sécurité chimique réalisée pour l'aluminium.

SECTION 16 Autres informations

Autres données Utiliser les produits en respectant les législations et réglementations nationales. Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Elles ne constituent toutefois pas une garantie quant aux propriétés du produit et n'établissent pas une relation contractuelle légale et valide.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude.

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document